

envoyé à Cyrille par diffusion
sur site internet le 30/11/2023



République Française
Département de la Drôme

MAIRIE
DE
CONDORCET

3 Place du 19 mars 1944
26110 CONDORCET
Tél. 04 75 27 73 54
mairie.condorcet@orange.fr
www.condorcet-village.fr

COMMUNIQUÉ

À Condorcet le 30 novembre 2023

Déclaration Catastrophe Naturelle Sècheresse et réhydratation des sols

Certains habitants de la Commune nous ont indiqué des dégâts liés à la sécheresse, tels que des fissures sur les murs et sols de leurs maisons.

D'autres habitants ayant constatés ces mêmes dégâts, depuis l'été 2023, sont priées de nous transmettre des courriers décrivant ces dommages, avec si possible des photos les accompagnant, sous une dizaine de jours.

Cela permettra à la Commune d'effectuer les démarches nécessaires à l'établissement d'une déclaration de Catastrophe Naturelle auprès de la Préfecture de la Drôme, afin que les assurances prennent en charge vos sinistres.

Le Maire,
Jean-Claude BRUS